



**La gériatrie sociale,
au service des aînés !**



La gériatrie sociale

La gériatrie sociale, contrairement à la gériatrie traditionnelle qui se pratique habituellement dans les hôpitaux ou CHSLD, se définit comme des services offerts directement dans les milieux de vie des aînés, par diverses personnes dont les médecins, infirmiers, travailleurs sociaux, pharmaciens du coin, intervenants d'organismes communautaires, proches aidants, etc., lesquels collaborent afin d'offrir des soins et des services centrés sur le bien-être des personnes âgées et la prévention de la perte d'autonomie.

Les services en gériatrie sociale permettent de réagir afin de maintenir ou d'améliorer l'état de santé physique ou psychologique de l'aîné, ce qui permet à ce dernier de demeurer le plus longtemps possible dans son domicile personnel tout en bénéficiant d'une meilleure qualité de vie.

Un « service organisé en gériatrie sociale » permet à des personnes âgées vulnérables d'avoir accès plus rapidement et différemment aux services dont elles ont besoin. Dans les faits, la gériatrie sociale se veut un trait d'union entre les services du réseau public de la santé et les organismes communautaires ainsi que les autres acteurs du milieu, dont le but ultime est de soutenir les aînés plus vulnérables.

Clientèle visée par la gériatrie sociale

- Aînés vivant une perte d'autonomie progressive;
- Aînés qui sont peu ou pas accompagnés par leurs familles ou par le système de santé traditionnel dans la satisfaction de leurs besoins de base tels :
 - o des soins curatifs (services médicaux et infirmiers), préventifs, personnels (s'habiller, se lever, soins d'hygiène, s'alimenter, etc.), de réadaptation (kinésithérapie, physiothérapie, etc.) et palliatifs (accompagnement en fin de vie ou aide à mourir);
 - o un accompagnement psychologique ou pour combler la solitude;
 - o du soutien après un retour au domicile à la suite d'une chirurgie;
 - o des besoins d'accompagnement dans des démarches administratives ou judiciaires.

La démarche actuelle

Les coopératives de santé, par leur mission et leur offre de services, effectuent depuis toujours des activités collaborant à la réalisation de la gériatrie sociale, entre autres par leur veille et leur rôle de communication.

En effet, les coopératives de santé ont pour objectif de maintenir et de développer les services de santé offerts à la communauté, tout en encourageant le développement d'un partenariat entre les citoyens et les professionnels de la santé. De plus, elles visent à stimuler la responsabilisation des citoyens et des communautés par la prise en charge de leur santé.

Néanmoins, les dirigeants et les employés des coopératives de santé n'ont pas toujours les outils ni les partenariats optimaux pour contribuer à une offre de gériatrie sociale à sa juste mesure.

La FQCS souhaite accompagner ses membres dans le développement ou la consolidation de leur partenariat avec les acteurs de la gériatrie sociale afin qu'ils soient connus et reconnus comme des collaborateurs déterminants. Elle souhaite aussi sensibiliser les dirigeants et les employés à leurs rôles et responsabilités afin qu'ils s'engagent dans une démarche organisée.

L'offre actuelle de services en gériatrie sociale

Actuellement, plusieurs services sont offerts aux aînés du Québec, mais souvent, ils le sont par diverses organisations qui ne communiquent pas nécessairement entre elles. À cet effet, une personne âgée vulnérable peut avoir recours à plusieurs services et soins provenant de différentes entités, ce qui complique la gestion des services pour l'utilisateur ainsi que pour les prestataires de services.



Coopératives de santé

Les coopératives de santé sont des projets collectifs de prise en charge et de responsabilisation citoyenne, répondant à des besoins en matière de services de proximité en santé, pour le bien-être des communautés. Elles ont une structure permettant d'offrir un panier de services diversifiés, là où les services n'existent pas, tout en misant sur les services curatifs, mais aussi sur la sensibilisation, l'éducation, la prévention et la promotion de la santé et de saines habitudes de vie.

Les coopératives de santé contribuent à des activités reliées à de la gériatrie sociale, puisque leurs employés rencontrent et accompagnent quotidiennement des usagers plus âgés ayant des besoins sociaux et médicaux à combler. Les activités des coopératives de santé permettent de maintenir des aînés dans leur milieu, tout en augmentant leur qualité de vie.

Habituellement, lorsqu'un employé détecte une problématique particulière, il en fait part à un responsable de sa coopérative, lequel prend des dispositions pour essayer de répondre aux besoins de l'utilisateur. Parfois, la coopérative contacte le CLSC, le CISSS ou le CIUSSS, afin que son client obtienne l'aide dont il a besoin, et ce, plus rapidement que si l'aîné ou le proche aidant avait lui-même réalisé ce contact. D'autres fois, la coopérative travaille en étroite collaboration avec des intervenants d'organismes communautaires ou autres, pour essayer de répondre aux besoins de son usager.

EÉSAD

Les 100 EÉSAD sont des entreprises d'économie sociale qui contribuent quotidiennement aux services en gériatrie sociale, par leur mission et leurs services, sans que leurs rôles soient officiellement précisés et reconnus. En effet, près de 9000 préposées et préposés d'aide à domicile (PAD), répartis dans les 17 régions administratives du Québec, sont quotidiennement en contact avec des usagers plus vulnérables. Les PAD ont donc la possibilité de réaliser des constats et de relayer l'information si leurs usagers vivent des situations problématiques nécessitant des interventions plus poussées que celles des EÉSAD.

Habituellement, lorsqu'un PAD détecte une problématique particulière, il en fait part à un responsable de son EÉSAD, lequel prend des dispositions pour répondre aux besoins de l'utilisateur, soit en aménageant d'autres services ou en contactant le CLSC, le CISSS, le CIUSSS ou encore, les proches aidants, afin que son client obtienne l'aide dont il a besoin.

Fondation AGES

La Fondation AGES est un organisme de bienfaisance qui a pour mandat de fournir des services de proximité à des aînés plus vulnérables, qu'ils soient de nature médicale ou non, afin de restaurer et maintenir leur autonomie et aussi, d'améliorer leur qualité de vie.

La Fondation a instauré un modèle de service de gériatrie sociale qui se déploie à partir d'un organisme communautaire (appelé organisme « hôte ») bien implanté dans son milieu, permettant de tisser des liens directs avec les divers acteurs tels les médecins de famille, CLSC, pharmaciens, etc. ainsi qu'avec la communauté proche de la personne âgée.

Actuellement, la Fondation collabore avec 3 EÉSAD dans le cadre de projets pilotes concernant des services en gériatrie sociale, où les EÉSAD jouent le rôle d'organismes hôtes.

Selon le modèle de la Fondation AGES, l'organisme hôte héberge une personne qui a comme mandat de coordonner les services en gériatrie sociale de son milieu. Cette dernière, appelée le navigateur, accueille les aînés et les accompagne à travers toutes les étapes de leur trajectoire de services en gériatrie sociale, à la suite de références faites par des personnes du milieu, lesquelles sont appelées des « sentinelles ». Ces dernières peuvent être des préposés d'aide à domicile des EÉSAD, mais aussi d'autres intervenants, dont ceux travaillant pour des organismes communautaires, des proches aidants, des pharmaciens du quartier, etc.



ITMAV

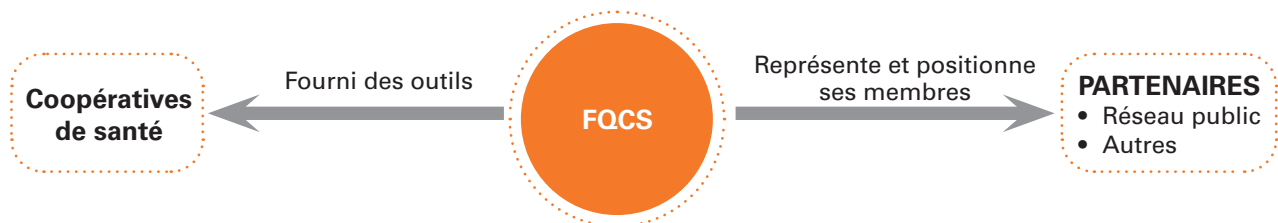
Dans plusieurs régions du Québec, des organismes communautaires participent à des projets en gériatrie sociale, grâce à du financement qu'ils reçoivent du programme « **Initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité (ITMAV)** ». Ce dernier permet la mise en place ou le maintien de travailleurs de milieu qui rejoignent et soutiennent des aînés en situation de vulnérabilité pour :

- favoriser leur accompagnement vers les ressources pertinentes de leur communauté;
- contribuer à briser leur isolement;
- favoriser leur mieux-être, leur autonomie et leur maintien dans leur communauté.

Implication de la FQCS et des coopératives de santé

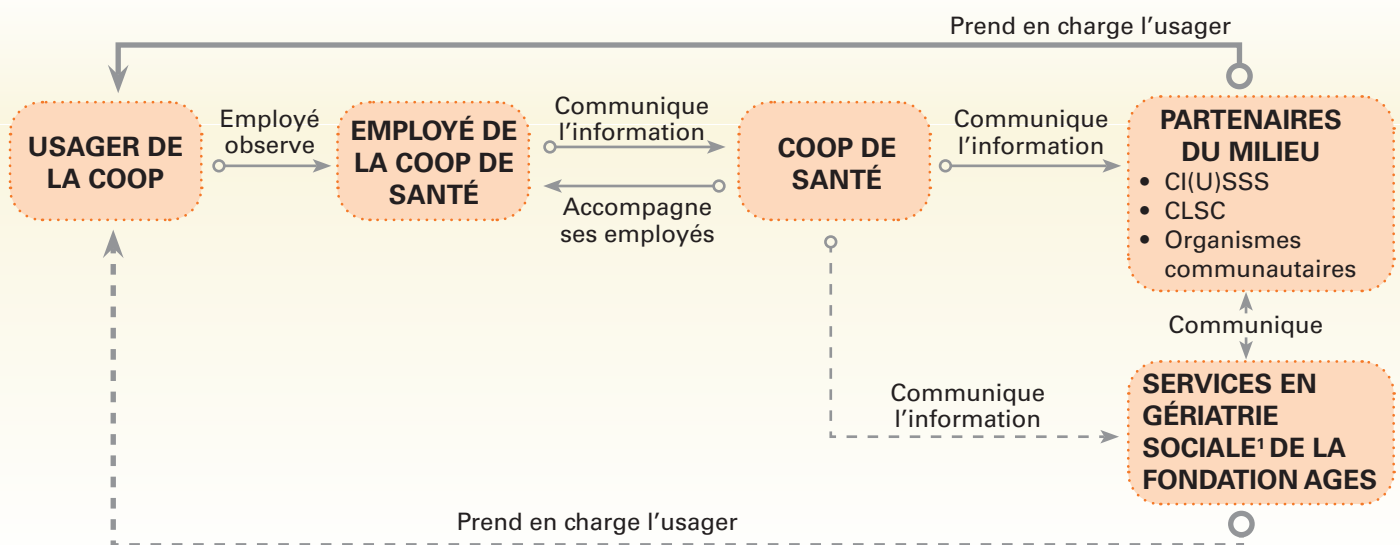
Le FQCS souhaite :

- s'assurer de la représentativité de ses membres et du rôle qu'ils jouent à titre de collaborateurs concernant la gériatrie sociale;
- positionner ses membres, auprès des partenaires locaux, régionaux et nationaux;
- fournir des protocoles opérationnels pour soutenir les coopératives de santé (c'est-à-dire un ensemble de procédures à suivre);
- rendre disponibles des contenus de sensibilisation pour les employés (prise de conscience de leur place au sein des services en gériatrie sociale, comment détecter une situation à risque, comment reconnaître et respecter les limites, etc.).



Les coopératives de santé :

- par leur rôle de collaboration en gériatrie sociale, se positionneront de plus en plus auprès des partenaires du milieu, dont les CISSS, CIUSSS, CLSC, intervenants d'organismes communautaires variés, Fondation AGES, etc. ;
- continuent de travailler avec leurs employés et les accompagnent dans leur rôle de veille et de communication de l'information, avec de meilleures pratiques d'affaires.



¹ Collaboration de plusieurs professionnels du milieu : médecins, infirmières, travailleurs sociaux, etc